

BRASILIA : LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE URBAINE ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DE L'HUMANITE

Mathieu Marcia Regina de Andrade*

Brasília, capitale du Brésil, localisée dans le District fédéral (DF), a été créée par décision gouvernementale au milieu des années 1950 et inaugurée en 1960. Dès le début, la tutelle publique a tenté de protéger le projet urbanistique original – le *Plano Piloto* (Plan Pilote) – mais les mesures de préservation adoptées ont engendré des vulnérabilités spatiales non prévues comme, par exemple, l'expansion fragmentée et prématurée de la ville et l'apparition d'une périphérie avant même que le *Plano Piloto* ne soit achevé. La rapide expansion territoriale fut marquée par une carence des infrastructures dans les nouvelles localités urbaines et engendra des inégalités socio-spatiales importantes.

L'agglomération urbaine actuelle de Brasília est un territoire sur lequel vivent près de trois millions d'habitants. Elle se caractérise par des interdépendances environnementales et socioéconomiques complexes. Comme la dynamique socio-spatiale de l'agglomération est intimement liée à ce qui se passe dans l'aire « patrimonialisée » (le *Plano Piloto*), on peut en déduire qu'elle est en grande partie responsable des inégalités et des vulnérabilités existantes entre le centre et les espaces périphériques proches et lointains. Si, d'un côté, l'aire « patrimonialisée » offre une des meilleures qualités de vie du Brésil, de l'autre, la périphérie qu'elle produit – pauvre et privée des conditions urbaines modernes –, l'encercle et la met en péril.

Le *Plano Piloto* représente un enjeu économique important pour les habitants de l'agglomération puisqu'il reste un lieu de travail pour plus de

85% de sa population. La prolifération, au cours de ces dernières années, d'espaces de protection environnementale autour de l'aire patrimonialisée avait pour premier objectif de préserver cette dernière et de protéger les ressources naturelles indispensables à la vie des populations locales. Cette prolifération, en tous points excessive, s'est toutefois révélée peu efficace dans la mesure où elle a contribué à fragmenter le territoire, rendant encore plus difficile la préservation de l'aire patrimonialisée et la protection des ressources naturelles, mais aussi en compliquant la gestion du territoire dans son ensemble. Dès lors, il devient nécessaire de mener une réflexion critique sur l'ensemble de l'agglomération urbaine de Brasília qui englobe l'aire centrale classée patrimoine de l'humanité, vingt-neuf localités urbaines dans le DF et onze municipalités dans l'état limitrophe de Goiás, ainsi que sur les relations existantes entre les deux. Cet article s'intéresse au devenir de l'agglomération de Brasília face aux mesures de protection patrimoniale et environnementale qui ont été prises au cours des deux dernières décennies et qui sont à la base d'une évolution spatiale du territoire et de la nécessité de restructuration spatiale du marché du travail visant un équilibre spatial, économique et social pour tous.

Comme tentative de surmonter les obstacles à la coopération entre les différentes entités urbaines qui composent l'agglomération de Brasília et en fonction de leur nature démographique et économique, nous nous proposons dans cet article de nous interroger sur la perspective d'une valorisation patrimoniale globale de l'ensemble territorial. Une approche contemporaine du patrimoine doit synchroniser les réflexions et l'action sur, d'un côté, la conservation, la réinterprétation et l'évolution des usages dans la partie classée et, de l'autre, sur l'urbanité, les sociabilités et les mécanismes socioéconomiques pour l'agglomération dans son ensemble.

Brasília, un patrimoine du XX^e siècle en mouvement

La convention relative à la protection du patrimoine mondial adoptée à Paris le 16 novembre 1972 prévoyait la protection de biens exceptionnels de valeur universelle. Le dossier de candidature de Brasília fut soumis en 1987 à l'ICOMOS (*International Council on Monuments and Sites*). Il s'appuyait sur deux critères décisifs : le critère « I » qui précise que la ville est un chef d'œuvre du génie humain et le critère « IV » qui juge que la ville est un « exemple d'ensemble architectural exceptionnel illustrant une étape significative de l'Histoire de l'humanité ». Ainsi, Brasília est présentée sous deux aspects : comme témoignage historique et comme œuvre architecturale. En ce sens, on peut considérer que ce sont les influences culturelles internationales et nationales, ainsi que l'harmonie du site urbain qui ont justifié le classement.

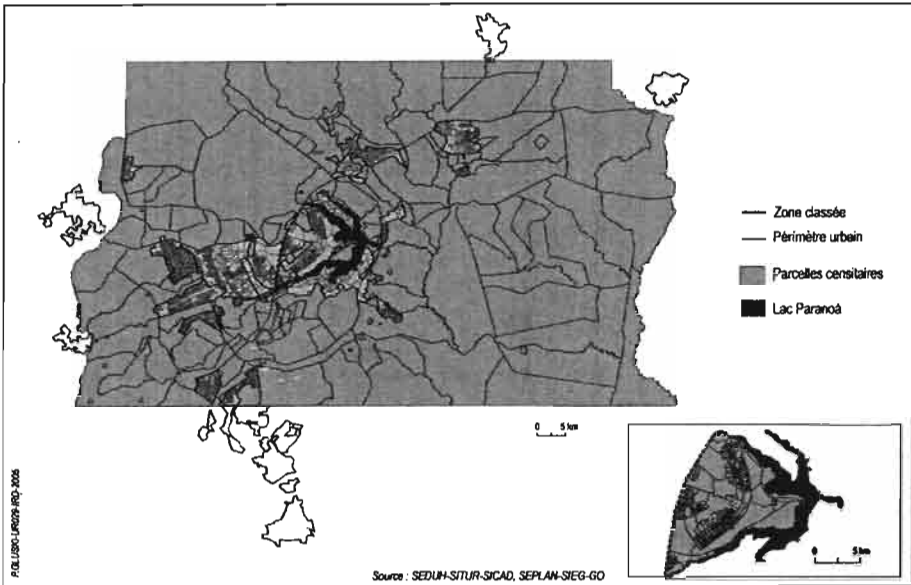
Le problème qui se posait alors et qui se pose encore aujourd'hui est que l'espace classé symbolique se limite au périmètre physique reconnu par l'UNESCO en 1987 alors que l'ensemble de l'édifice urbain s'avère occuper un territoire beaucoup plus vaste. La valeur historique attachée au *Plano Piloto* devient ainsi la justification principale des actions et aménagements postérieurs concernant Brasília ainsi que de la trame urbaine qui se développe autour de la capitale. Les différentes formes d'expansion urbaine qui résultent de la création de la ville sont donc étroitement liées au modèle explicatif historique de Brasília.

On peut toutefois s'interroger sur ce qui a vraiment été retenu de Brasília comme ensemble représentatif du patrimoine historique, culturel, naturel et urbain mondial lors de son classement en 1987 par l'UNESCO. Il s'agit en effet d'une réalisation du XX^e siècle pour laquelle la distance de jugement est encore réduite. On peut tout de même supposer que ce fut l'œuvre de maîtres reconnus comme Le Corbusier, Niemeyer et Lúcio Costa, qui, par-dessus tout, fut reconnue et classée. Dans la mesure où Le Corbusier s'impose comme le maître conceptuel de l'architecture et de l'urbanisme moderne et Lúcio Costa comme son alter ego brésilien, il devient difficile de distinguer si l'on doit préserver dans Brasília la représentation emblématique de l'architecture moderne ou une œuvre spécifique d'un graphisme exceptionnel. Au-delà de la réalisation architecturale et urbanistique, le *Plano Piloto* est en effet un ensemble de concepts théoriques urbanistiques reconnus comme significatifs du XX^e siècle.

Si nous sommes en présence d'un classement, tant idéologique que matériel, Brasília représente un enjeu de société, un archétype idéologique d'une époque qui a été transformé en réalisation concrète et qui doit, par conséquent, être ajusté au présent. La particularité de la situation visant à atteindre un équilibre entre mesures de préservation et développement découle de la nécessité de comprendre ce qui est effectivement reconnu dans cette construction, c'est-à-dire, l'œuvre de trois hommes, l'expression d'un archétype, le modernisme architectural, les pratiques d'habitation du XX^e siècle, etc. Selon ses concepteurs, Brasília est la concrétisation d'un concept de ville dont l'urbanisme fonctionnel sépare habitation, transport et lieu de travail. Chacune de ces « échelles fonctionnelles » (résidentielle, grégaire, monumentale et bucolique), selon la terminologie de Lúcio Costa, devait avoir son espace défini au centre de l'organisation spatiale proposée et s'articuler l'une avec l'autre de manière harmonieuse pour pouvoir atteindre ainsi la qualité de vie idéalisée sous-jacente au plan urbanistique. Toutefois, ce qui s'observe aujourd'hui est un déséquilibre et une désarticulation de ces différentes échelles entre elles qui compromettent les objectifs souhaités dans le plan originel même si quelques points positifs persistent. Cette désarticulation affecte le bon fonctionnement de la ville et engendre, par

contamination, des déséquilibres socioéconomiques et environnementaux sur toute l'agglomération urbaine de Brasília.

Figure 1 – Aire patrimonialisée



Logiques d'acteurs dans le processus d'inscription à l'UNESCO

En 1987, un groupe de travail formé de représentants du gouvernement fédéral et du Gouvernement du district fédéral (GDF, constitué dans le but de suivre les orientations de l'ICOMOS afin que Brasília puisse figurer sur la liste du patrimoine de l'humanité de l'UNESCO) signalait, par ailleurs, un certain nombre de transgressions affectant l'œuvre originale de Lúcio Costa comme, par exemple, l'augmentation de gabarit des immeubles dans certaines zones, des modifications de voies de circulation, des constructions de bâtiments dans des espaces inconstructibles qui altéraient le paysage monumental du *Plano Piloto*.

Dans le document de l'ICOMOS qui autorisait l'envoi de la sollicitation à l'UNESCO visant le classement de Brasília, trois mesures de préservation étaient prévues pour la protection de chaque de *Plano Piloto*, la création d'un

de l'élaboration du document de présentation à l'UNESCO des solutions nécessaires pour le classement de ce bien. En conséquence, le document ne prévoit qu'une série de mesures de préservation et il manque un plan d'ensemble cohérent articulant préservation et développement urbain. L'absence de cette prise en compte, dès le début du processus de classement, a eu des répercussions sur le contenu des mesures de préservation qui ont été adoptées par la suite et qui se sont révélées incapables d'empêcher les abus et les irrégularités dans l'usage et l'occupation du sol dans le *Plano Piloto* et de limiter les effets découlant du choix du *Plano Piloto* comme cœur économique de l'agglomération et comme élément structurant de son territoire. Il est intéressant de signaler que malgré les transformations spatiales survenues dans le *Plano Piloto* les localités urbaines existantes dans le District fédéral (DF) ont continué à utiliser celui-ci comme référence pour la qualité de vie qu'elles devaient s'efforcer d'atteindre.

Du point de vue politique, les deux niveaux de gouvernement (fédéral et local) qui influent sur la zone classée n'ont pas pris en considération l'articulation spatiale des échelles urbaines qui sont à la base du plan original et leurs répercussions sur son aire d'influence, oubliant que l'aire classée n'était pas une entité autonome se suffisant à elle-même. Les acteurs qui ont pris part à l'inscription de Brasília au patrimoine mondial sont originaires, dans leur grande majorité, de la sphère culturelle (ancien secrétariat du Patrimoine Historique et Artistique National de l'Union - SPHAN) et rarement de la sphère de l'aménagement territorial, contribuant ainsi à créer des difficultés d'intégration entre patrimoine (élément de culture) et organisation territoriale (infrastructure et développement). Les mesures légales de préservation prises après la classification sont venues renforcer l'acceptation de la zone classée comme bien culturel, affaiblissant ainsi le lien entre patrimoine et territoire. En effet, elles se sont efforcées, avant tout, de contrôler les pressions démographiques et d'usage sur l'aire patrimonialisée.

L'accord du « label UNESCO » tend à renforcer la fonction de capitale fédérale, en donnant priorité à l'échelle monumentale de la ville, ce qui a des répercussions sur les autres échelles ainsi que sur tout le territoire qui est indirectement soumis aux mesures de préservation appliquées dans l'aire classée. L'exemple des ceintures vertes de protection autour de la zone classée est révélateur d'un mécanisme préservationniste qui peut être vu comme l'une des causes de fragmentation de l'espace urbain à partir des années 1980, contribuant à la dispersion de l'agglomération et à l'aggravation des inégalités sociales. Le résultat de la fragmentation de l'espace fait que les extensions des infrastructures urbaines pour les localités de l'agglomération éloignées du *Plano Piloto* se sont montrées problématiques et onéreuses. Cela conduit à penser que les coûts de financement des extensions seront élevés pour les générations futures. Le

phénomène est d'autant plus inquiétant qu'après quelques années les fusions intercommunales deviendront chaque fois plus complexes et les disparités de qualité de vie des populations les plus éloignées augmenteront, aiguisant les contradictions entre un espace d'abondance et de basse densité de population et les espaces de pénurie et de haute densité de population.

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial a favorisé une certaine prise de conscience dans une partie de la population locale, de la richesse culturelle du patrimoine à préserver et rappelle également la qualité de vie du bien classé. Etendre cette conscience à toute la population de l'agglomération et lui faire partager les enjeux économiques du label est, en dernière instance, la meilleure garantie de la préservation effective du bien.

Les arguments économiques et sociaux autour de la préservation de l'aire classée

L'aire patrimonialisée est un enjeu économique non seulement pour les habitants du *Plano Piloto* mais aussi pour l'ensemble des habitants de l'agglomération parce qu'elle est une source d'emplois pour une grande partie de la population locale. Cette manière contemporaine d'aborder le patrimoine comme ressource économique rompt avec la vision classique de la préservation patrimoniale pour seule raison culturelle. Elle peut permettre de synchroniser les réflexions et les actions de préservation, la réinterprétation de l'évolution des usages de l'aire classée, les sociabilités et les mécanismes économiques qui en découlent.

L'image du *Plano Piloto* chez ses habitants évolue à mesure que son environnement physique se modifie. Et si le patrimoine est avant tout une construction réelle et mentale, soutenue par un discours préservationniste, on ne peut oublier la vitesse des transformations spatiales dans les régions proches et distantes de l'aire classée, transformations qui entraînent un accroissement des demandes d'accès aux activités économiques et de services présentes à l'intérieur de l'aire patrimonialisée.

Les deux niveaux politiques qui se superposent (fédéral et local) et qui influent sur l'aire classée sont confrontés, d'une certaine manière, à des logiques d'intervention différentes. Le gouvernement fédéral peut se permettre d'accorder la priorité à la préservation du patrimoine dans son échelle monumentale, cherchant ainsi à valoriser l'image de la ville auprès de la population brésilienne et internationale. Le pouvoir local doit, pour sa part, chercher à conjuguer toutes les autres échelles (fonctions) qui composent le *Plano Piloto* avec les demandes sociales, l'échelle résidentielle et avant tout, l'échelle grégaire, et stimuler les activités économiques d'un ensemble urbain qui déborde, de beaucoup, les limites du périmètre correspondant à l'échelle monumentale et même à celles du District fédéral. Ces acteurs s'affrontent sur les mesures de préservation (Qui décide quoi ?) ainsi que sur

les modalités de décision et les options de financement (Qui finance quoi ?). C'est comme si l'échelle monumentale avait tendance à s'imposer dans l'inconscient collectif au détriment des autres échelles qui composent le *Plano Piloto*, principalement au détriment de l'échelle grégaire et de la fonction résidentielle qui, elles, s'imposent dans la gestion quotidienne et à moyen terme de l'agglomération. La tension entre ces acteurs est conflictuelle et concurrentielle.

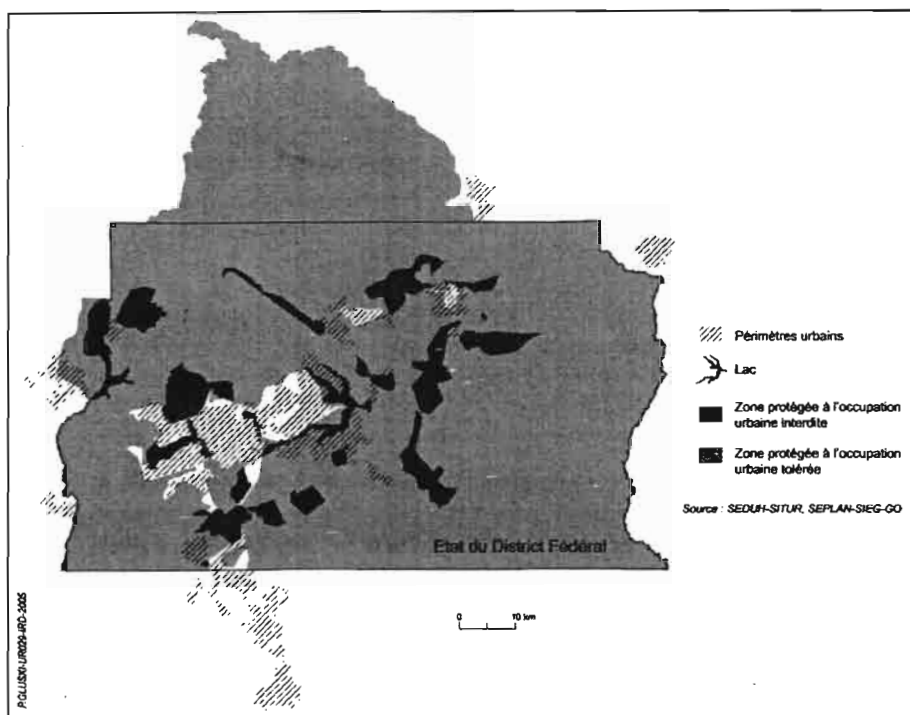
En résumé, on pourrait dire que, d'un côté, le processus de planification établi par le gouvernement fédéral s'oriente vers la valorisation du patrimoine sur un principe de préservation et de valorisation de ressources reconnues par l'UNESCO avant tout, et que, de l'autre, le gouvernement du District fédéral prétend répondre à la demande sociale et économique de toute l'agglomération. Mais comme l'aire classée est le centre de la dynamique spatiale de l'agglomération, elle doit faire face aux problèmes suivants : augmentation des usagers durant le jour, taux actuel de croissance négatif de la population dans le *Plano Piloto* par rapport aux deux décennies passées, mobilité réduite et difficultés de stationnement à des moments déterminés de la journée à l'intérieur du *Plano Piloto*, augmentation de la violence urbaine. Cela est directement à mettre en relation avec le phénomène d'exclusion d'une grande partie de la population de l'agglomération de l'accès résidentiel à la ville centrale. En ce sens, conjuguer le devenir de l'aire classée à celui de son agglomération est incontournable pour la définition de politiques stratégiques de développement, que ce soit pour dynamiser économiquement l'une ou pour préserver effectivement l'autre.

Le document préliminaire « Modèle de gestion stratégique du territoire du District fédéral » qui préside à l'élaboration du nouveau Plan Directeur d'Ordonnancement Territorial - PDOT du District fédéral pour les prochains trente années reconnaît qu'il faut relier politique territoriale et politique patrimoniale dans la définition des stratégies de développement urbain. Actuellement, les nouveaux paradigmes des politiques urbaines au niveau planétaire considèrent de plus en plus un bien patrimonialisé comme une ressource stratégique de développement à l'échelle métropolitaine.

Le PDOT, actuellement en phase d'achèvement, comptait, dans sa première phase d'élaboration, sur la participation de la population du District fédéral dans son ensemble. Cette démarche activait ainsi les Plans de Développement Locaux (PDL) et rompait avec la tutelle des méthodes traditionnelles de définition de politiques urbaines. Cependant, nous devons peut-être nous interroger sur la pérennité des mécanismes participatifs face aux enjeux quotidiens imposés par l'évolution urbaine de l'agglomération ainsi que sur la capacité de résolution des tensions découlant des mesures de préservation pour le *Plano Piloto* et de la nécessité de croissance économique pour l'agglomération.

La nécessaire articulation entre patrimoine, environnement et développement

Figure 2 – L'agglomération urbaine de Brasília



Les premiers plans d'ordonnancement territorial du District fédéral mettaient en évidence la nécessité d'implanter un système de planification adéquat et efficace face aux enjeux socioéconomiques de la réalité locale. L'occupation territoriale actuelle nous fait prendre conscience de la fragilité des modèles adoptés jusqu'à présent. La persistance de la crise du logement, les risques d'altération de l'aire classée, la ségrégation socio-spatiale vérifiée dans le territoire, entre autres facteurs, doivent favoriser le changement de discours et d'attitude. L'articulation développement/environnement/patrimoine-préservation doit devenir une priorité dans le débat politique et impliquer une nouvelle lecture de l'utilisation des moyens nécessaires pour obtenir un territoire plus équilibré où le patrimoine construit serait en harmonie avec son environnement, préconisant ainsi une qualité de vie durable pour toute la population. Il ne s'agit pas ici de se limiter au traitement d'un environnement fragile ou d'envisager la question sous des dimensions planétaires, mais de traiter d'un environnement quotidien et de proximité. En ce sens, les mesures de préservation incidentes dans l'aire patrimonialisée et dans les aires naturelles, prises conjointement avec des

mesures de développement du territoire, doivent agir comme des facteurs importants d'intégration de la population au processus de valorisation et de développement territorial considéré comme un tout.

Les solutions adoptées jusque-là quant à la préservation du patrimoine de Brasília induisent une notion de « muséification » de l'aire classée, sans considérer le territoire dont elle est partie intégrante ni mettre obligatoirement en relation préservation et développement. Or il nous paraît indispensable que cette articulation soit réalisée à différentes échelles, du local au régional. Donner à l'aire classée une valeur identitaire pour le territoire consiste à penser à un équilibre entre les différentes représentations existantes et les pratiques sociales qui en découlent. C'est en effet en répartissant les paramètres de qualité de vie de l'aire classée à l'ensemble des populations qui forment le territoire que Brasília dépassera le statut de patrimoine international et national pour se constituer en patrimoine local et assurer ainsi sa pérennité.

Le système « préservationniste » adopté par les pouvoirs publics pour les zones vertes du District fédéral

Toutes les aires de protection environnementale du DF n'ont pas la même importance ni d'un point de vue territorial ni d'un point de vue environnemental. Il est donc nécessaire de distinguer différentes situations en fonction de ces conditions. La délimitation d'un nombre excessif d'espaces prétendument de protection environnementale peut s'avérer néfaste à l'établissement d'une vraie politique d'organisation du territoire et à l'élaboration de politiques de préservation capables de sécuriser les ressources naturelles indispensables à la vie des populations. Une aire de protection abandonnée ou existant seulement sur une feuille de papier, sans un zonage de son espace, signalé et visible dans le paysage, ne se différencie pas d'une aire voisine sans occupation et par conséquent passible d'une occupation irrégulière.

Pour le formuler d'une autre manière, on peut s'interroger sur le sens des efforts actuels de préservation de l'environnement dans le District fédéral. L'augmentation du nombre d'espaces de protection environnementale du DF entraîne des préjudices sur la configuration même du territoire, créant des localités urbaines chaque jour plus dispersées et éloignées et où les conditions de vie sont précaires. Ces délimitations n'empêchent pas que les aires sensibles, corrélées au ravitaillement en eau potable du DF, soient utilisées de manière indue. Dans les réserves naturelles, la concession de l'occupation urbaine est vue comme inadaptée. Cependant, la simple délimitation des aires de préservation, sans utilisation rationnelle et productive, ne garantit pas la préservation des ressources naturelles susceptibles d'être préservées. Ces constats soulèvent de sérieuses

interrogations sur les contradictions du modèle préservationniste adopté jusqu'à présent par les pouvoirs publics.

Le système préservationniste adopté par les pouvoirs publics pour l'aire patrimonialisée

Pour ce qui concerne la question de l'identité territoriale face à l'aire centrale de l'agglomération nous pouvons nous interroger sur le patrimoine en tant que facteur d'identité pour l'agglomération. Les représentations et les pratiques sociales sont-elles les mêmes dans les différentes localités urbaines qui font partie de l'agglomération ? Comment faire émerger un référentiel patrimonial qui resserre le lien entre les politiques urbaines, les stratégies de développement, les citoyens et le patrimoine local ? Les politiques urbaines qui mettent l'accent sur la mise en valeur du patrimoine comme ressource incontournable pour l'aménagement et l'action publique reconnaissent-elles également le patrimoine comme une ressource stratégique à l'échelle métropolitaine et comme un axe de développement économique ?

Analyser la construction territoriale de l'agglomération urbaine de Brasília à partir des politiques de préservation adoptées au cours des dernières décennies pour l'aire patrimonialisée ou pour les aires naturelles est essentiel pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques appliquées dans le DF. Ignorer l'articulation entre préservation du patrimoine, préservation de l'environnement naturel et croissance économique du territoire exacerbe les problèmes connus et non résolus. Du point de vue économique, sans la présence stratégique de projets économiques à long terme pour l'ensemble du territoire, il sera impossible de mobiliser tous les acteurs nécessaires pour conduire l'entreprise à bon terme. La ségrégation socio-spatiale galopante exige une réduction des causes du déséquilibre et la recherche d'une cohésion sociale est fondamentale pour préserver ce qui doit être préservé de façon à répondre aux demandes socioéconomiques, lesquelles, non articulées, mettent en péril le bien qui doit être protégé.

Conclusion : la nécessaire perspective de valorisation patrimoniale métropolitaine et globale de Brasília

Pour rééquilibrer les échelles à l'intérieur de l'aire patrimonialisée et les reproduire dans l'ensemble urbain de Brasília, et donc assurer la sauvegarde du patrimoine de l'humanité existant, nous proposons comme base de discussion un fonctionnement de la politique de valorisation patrimoniale au niveau de l'agglomération métropolitaine. La nécessité s'impose en quelque sorte de concevoir une approche de la qualité de vie et de celle de l'environnement de tout l'ensemble urbain pour mettre en place une nouvelle politique de préservation patrimoniale de son centre. Diminuer la pression

démographique et économique sur le centre de l'agglomération que constitue le *Plano Piloto* et y rééquilibrer les échelles fonctionnelles passe par la redistribution ou la création dans les autres localités de l'agglomération de ces mêmes échelles fonctionnelles (les activités, l'emploi, la qualité de vie et la qualité environnementale).

Le plan directeur pour cette agglomération pourrait poursuivre les objectifs suivants : l'action sur les déséquilibres et les vulnérabilités territoriales, la valorisation de l'environnement et de la qualité de vie urbaine et, enfin, la réorganisation des fonctions urbaines et de l'offre d'emplois. La proposition de création d'une perspective de valorisation patrimoniale métropolitaine globale paraît nécessaire, avant tout comme un moyen de rationaliser une situation d'agglomération qui existe déjà de fait, proposant des formules de coopération en fonction de la nature démographique du territoire. Elle peut être conçue comme un moyen de surmonter les obstacles de la coopération intercommunale informelle et elle peut donner aux représentants des différentes sphères de gouvernement qui influent sur l'aire la possibilité d'articuler entre elles les applications des politiques d'intérêt commun.

Pour établir cette perspective patrimoniale métropolitaine commune et partagée, un moyen consisterait à utiliser l'interprétation du schéma conceptuel des échelles urbaines de Lúcio Costa (résidentielle, grégaire, monumentale et bucolique) pour organiser la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire de l'ensemble de l'agglomération urbaine de Brasília. Se servir de cet élément fondateur permettrait aussi de concevoir une autre politique de préservation du patrimoine de l'humanité. Il s'agit en quelque sorte de revenir à l'esprit du projet originel de Brasília au-delà des murs construits et de la forme matérielle du *Plano Piloto* auquel le pouvoir politique national s'est tant attaché, de reprendre le projet d'une nouvelle société urbaine brésilienne dont il était porteur pour renouer les liens trop distendus entre les classes sociales et entre les différentes localités qui constituent aujourd'hui la société et l'agglomération de Brasília.

La mise en place d'une politique patrimoniale métropolitaine est laborieuse quand l'agglomération possède plusieurs localités urbaines et divers niveaux de gouvernement agissant sur le territoire concerné. L'articulation du rééquilibrage des différentes échelles fonctionnelles (résidentielle, grégaire, bucolique, monumentale) avec la politique de développement territorial et la mobilisation, à cette occasion, de la participation des différents acteurs urbains aux diverses échelles d'action (quartiers, ville de Brasília, sièges des régions administratives, municipalités de l'Etat de Goiás, agglomération) sont les enjeux actuels de la société de la capitale brésilienne.

Bibliographie

- BOURDIN, A. : « Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 72, pp. 7-13, 1996.
- COSTA, Lúcio : *Rapport Lúcio Costa*, Brasília, 1957.
- COSTA, Lúcio : *Registro de una Vivencia*, São Paulo, Empresas das Artes, 1995.
- GREFFEX, X. : « Le Patrimoine comme ressources de la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 86, pp. 29-38, 2000.
- MICOUD, A. : « Le Bien commun des patrimoines », in *Patrimoine naturel, patrimoine culturel*, Actes du colloque de l'École nationale du Patrimoine, La Documentation française, pp. 25-38, 1995.
- PASTRANA, R. : *Patrimoine culturel et dynamique urbaine*, Brésil, ICOMOS, mimeo, 2001.
- PAVIANI, A. : « A metrópole terciária », in A. Paviani (dir.) *Brasília, ideologia e realidade : espaço urbano em questão*, São Paulo, Projetos, pp. 124-138, 1985.

Sous la direction de
Colette Vallat

PERENNITE URBAINE
Ou la ville par-delà ses métamorphoses

Volume II : Turbulences

Coordination
Aurélien Delpirou
Fabrizio Maccaglia



LOUEST



ED395
MCSPP

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2008
5-7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-07448-4
EAN : 9782296074484